

Resilier uncontrat de vente avec une agence immo

Par JIMY_old, le 12/11/2007 à 22:38

il y a un mois j ai signe un contrat de vente de maison avec une agence ayant l exlusivite je voudrAIS le rompre comment puis je faire????

Par freesonnerie, le 13/11/2007 à 09:20

Bonjour

Commencez par regarder pour combien de temps vous êtes engagé. Généralement c'est 1 mois renouvelable. Dans ce cas, il vous suffit juste d'aviser l'agence de votre souhait de rompre ce contrat, ils vous dirons à qu'elle date cela est possible.

Par Mike46, le 13/11/2007 à 10:04

Bonjour,

Un mandat exclusif est irrévocable pendant 3 mois, passé ce délais il est révocable à tout moment en respectant un préavis de 15 jours.

Cordialement